



LETTRE DE BRUXELLES

L'EUROPE DE LA SANTÉ, DU RÊVE À LA RÉALITÉ ? (1)

Personne n'imaginait à l'aube de l'année 2020 qu'un coronavirus si petit, mais si dangereux, pourrait à ce point révolutionner le monde. La crise sanitaire du Covid-19 n'a cessé de relancer des débats de fond, remettant en cause tantôt la mondialisation, tantôt l'inaction de la Commission européenne ou le manque de solidarité européenne.

En effet, dès le début de l'épidémie, alors qu'on ne pouvait en imaginer l'ampleur, des voix eurosceptiques s'enlevèrent pour dénoncer la réaction trop tardive de l'Union européenne. Il est vrai que l'Europe donnait alors une image divisée entre les pays du Nord, moins touchés par le Covid-19, et les pays du Sud en plus grande difficulté.

Quand on parle d'Europe, de qui parle-t-on ? De la Commission européenne, du Parlement européen, de la Banque Centrale européenne ? Ces institutions ont su répondre à la crise de façon massive et inédite. Les États membres sont les seuls à porter la responsabilité d'un Conseil Européen fragile... par manque de solidarité.

L'AVENIR DE LA SANTÉ SERA EUROPÉEN, OU NE SERA PAS

Si l'organisation des systèmes de soin demeure une compétence exclusivement nationale, la réglementation du médicament et des produits médicaux dépend en majeure partie de l'Union européenne.

Un rapide aperçu des défis auxquels nos systèmes de soins sont confrontés suffit à se rendre compte à quel point la coopération européenne est incontournable, car ce sont des défis auxquels on ne peut apporter de solution seulement au niveau national. En effet, les budgets de santé sont de plus en plus contraints, alors que des innovations de rupture, forcément beaucoup plus coûteuses, arrivent sur le marché. La recherche se concentre sur des aires thérapeutiques de plus en plus complexes. Les populations de patients sont souvent éclatées. C'est le cas par exemple de ceux qui souffrent de maladies rares. Les épidémies ne connaissent pas de frontières. Cela pose d'ailleurs la question de la politique vaccinale qui, un jour, devra être commune. Les patients sont de plus en plus mobiles, prêts à aller chercher ailleurs une expertise ou un traitement qui n'existe pas chez eux. Les professionnels de santé sont amenés à se former ou à exercer à l'étranger.

Le marché unique pour les médicaments et les dispositifs médicaux a été créé pour



Françoise Grossetête

qu'ils répondent aux mêmes normes et standards partout sur le territoire européen. La révolution numérique et robotique, le développement de l'intelligence artificielle, la collecte et l'analyse des big data nous obligent aussi à changer d'échelle.

L'évidence s'impose : tout nous pousse vers davantage de coopération, d'harmonisation, de mise en commun de moyens et de connaissances, donc vers une européanisation de la politique de santé. Cette dernière ne peut être conduite dans une bulle, à l'abri des changements fondamentaux qui touchent notre économie et notre société. Or, cette révolution copernicienne, si elle est désormais relativement comprise par tous, paraît s'opposer aux nombreux conservatismes qui affectent nombre de nos pays et auxquels chacun prend sa part.

Dans le domaine de la santé, la France, par exemple, est restée trop longtemps arc-boutée sur ses principes et ses certitudes, convaincue qu'elle avait le meilleur système de santé au monde, et pas ou peu de leçons à recevoir des autres, voulant calquer son propre modèle de santé sur le système européen qui se mettait en place.

La crise sanitaire que nous vivons est riche d'enseignements. Si on doit saluer l'incroyable énergie et l'efficacité des personnels de santé confrontés aux pires situations, on doit reconnaître que, dans nombre d'États membres, les systèmes de santé ont été mis à mal. Certes, les situations étaient fort disparates,

l'épidémie frappant avec plus ou moins d'intensité selon les densités de population et l'apparition de clusters. L'urgence est donc d'apprendre à se remettre en cause et de travailler ensemble de façon plus constructive. Le problème de fond est celui du manque de confiance entre États membres et autorités de santé nationales, chacun craignant d'être dépossédé de son pré carré. Cela n'est pas nouveau.

Lors de sa création et de la mise en place de la procédure centralisée pour l'autorisation de mise sur le marché des médicaments, l'Agence européenne du médicament (EMA) dont personne ne conteste l'efficacité, a dû affronter bon nombre de réserves. Mais peut-on continuer longtemps ces querelles de clocher, ces combats d'arrière-garde, alors que nous sommes pris de vitesse par la Chine, les États-Unis ou les entreprises dites GAFAM ? Doit-on continuer à se tirer une balle dans le pied alors qu'il y a urgence à construire avec tous les partenaires européens la masse critique qui doit permettre à l'Europe d'assurer notre souveraineté sanitaire et scientifique ?

Cette souveraineté, qu'elle soit sanitaire, industrielle, numérique, fait l'unanimité, encore faut-il qu'elle se fasse au profit de l'Union européenne pour protéger l'ensemble des États membres ! (À suivre)

Françoise Grossetête

Députée européenne (1994-2019)

Conseillère spéciale de la Fondation

Robert-Schuman

**RCF
RADIO**

RETROUVONS-NOUS

MOULINS / 96.9 - VICHY / 89.2
MONTLUÇON / 107.0